

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 50019
Numéro SIREN : 493 575 690
Nom ou dénomination : 2AS

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2019 sous le numéro de dépôt 10957

Greffe du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 26/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/10957

Déposant :

Nom/dénomination : 2AS

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 493 575 690

N° gestion : 2007 B 50019



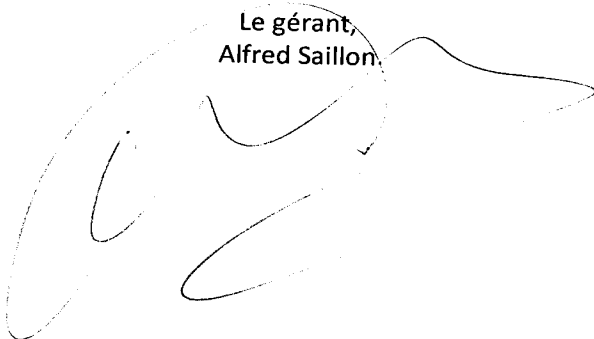
10957

2AS
Société à responsabilité limitée au capital de 6 089 840 euros
Siège social : 3 boulevard Thiers, 77300 Fontainebleau
493 575 690 R.C.S. Melun

**Comptes annuels
arrêtés au 31 décembre 2018**

Copie certifiée conforme à l'original

Le gérant,
Alfred Saillon



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Ecart N / N-1 Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 249.99	217.00	1 032.99		1 032.99	
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	3 135 195.21	20 825.00	3 114 370.21	3 115 978.21	-1 608.00	-0.05	
Créances rattachées à des participations	2 084 537.99		2 084 537.99	2 074 257.11	10 280.88	0.50	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	106 033.61		106 033.61	133 340.51	-27 306.90	-20.48	
Total II	5 327 016.80	21 042.00	5 305 974.80	5 323 575.83	-17 601.03	-0.33	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				5 040.00	-5 040.00	-100.00
	Autres créances	3 223 575.28		3 223 575.28	3 144 016.93	79 558.35	2.53
Capital souscrit - appelé, non versé							
Comptes de Regularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	17 065.28		17 065.28	7 419.54	9 645.74	130.00
	Charges constatées d'avance (3)	1 457.69		1 457.69	1 384.98	72.71	5.25
	Total III	3 242 098.25		3 242 098.25	3 157 861.45	84 236.80	2.67
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 569 115.05	21 042.00	8 548 073.05	8 481 437.28	66 635.77	0.79	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an -0.40
(3) Dont à plus d'un an



[Signature]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 089 840)	6 089 840.00	6 089 840.00				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	10.92	10.92				
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	138 969.95	127 567.95	11 402.00	8.94		
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	730 811.31	514 184.16	216 627.15	42.13		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-1 408 926.87	228 029.15	-1 636 956.02	-717.87		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	5 550 705.31	6 959 632.18	-1 408 926.87	-20.24			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	1 363 018.12		1 363 018.12			
	Provisions pour charges						
	Total III	1 363 018.12		1 363 018.12			
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	466 760.09	455 375.70	11 384.39	2.50		
	Concours bancaires courants	45.48	45.48				
	Emprunts et dettes financières diverses	998 701.78	975 596.78	23 105.00	2.37		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 408.27	20 719.13	19 689.14	95.03		
	Dettes fiscales et sociales	128 434.00	70 068.01	58 365.99	83.30		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 634 349.62	1 521 805.10	112 544.52	7.40		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		8 548 073.05	8 481 437.28	66 635.77	0.79		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 167 589.62 93 169.10

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	50 400.00		50 400.00	50 400.00		
Chiffre d'affaires NET	50 400.00		50 400.00	50 400.00		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1.13	896.56	-896.56	-100.00
Autres produits				1.45	-0.32	-22.07
Total des Produits d'exploitation (I)			50 401.13	51 298.01	-896.88	-1.75
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			49 646.70	35 610.16	14 036.54	39.42
Impôts, taxes et versements assimilés			2 583.25	2 550.12	33.13	1.30
Salaires et traitements			56 000.04	56 000.04		
Charges sociales			6 683.52	24 222.54	-17 539.02	-72.41
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 825.00	4 165.00	-2 340.00	-56.18
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1.90	1.10	0.80	72.73
Total des Charges d'exploitation (II)			116 740.41	122 548.96	-5 808.55	-4.74
I - Résultat d'exploitation (I-II)			-66 339.28	-71 250.95	4 911.67	6.89
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			8 913.93		8 913.93	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



M. G.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	25 985.98		69 457.32		-43 471.34	-62.59
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 693.10		3 008.31		-315.21	-10.48
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			64 491.78		-64 491.78	-100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	28 679.08		136 957.41		-108 278.33	-79.06
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	16 508.32		35 192.77		-18 684.45	-53.09
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	16 508.32		35 192.77		-18 684.45	-53.09
2. Résultat financier (V-VI)	12 170.76		101 764.64		-89 593.88	-88.04
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-45 254.59		30 513.69		-75 768.28	-248.31
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			265 455.46		-265 455.46	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			265 455.46		-265 455.46	-100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	654.16		740.00		-85.84	-11.60
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			67 200.00		-67 200.00	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 363 018.12				1 363 018.12	
Total VIII	1 363 672.28		67 940.00		1 295 732.28	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-1 363 672.28		197 515.46		-1 561 187.74	-790.41
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	87 994.14		453 710.88		-365 716.74	-80.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 496 921.01		225 681.73		1 271 239.28	563.29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-1 408 926.87		228 029.15		-1 636 956.02	-717.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET FLAMME EXPERTISE COMPTABLE



M. G.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Notre filiale Groupe ALMAGE détenait la société BERGAMOTE, établissement en Belgique, via sa filiale Almage Belgique. Cette sous-filiale est en procès avec son bailleur. Ce litige porte sur d'une part la requalification du bail civil en bail commercial, d'autre part sur la révision du loyer et la mise à la charge du bailleur de certains travaux structurels.

Le préjudice de notre filiale a été évalué dans les précédents comptes annuels à 100% de la valeur des titres ainsi que de la créance liée à cette participation.

Le jugement du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles (16ième chambre) a condamné la société Bergamote à payer 2 394 861,21 euros en principal.

Suite à la faillite de la Sté Bergamote SPRL le 25 Septembre 2017, le bailleur de cette société a fait un appel en garantie contre les sociétés SAS GROUPE ALMAGE et SARL 2AS.

Bien que les demandes du bailleur ont fait l'objet d'une contestation intégrale, et que la procédure au fond est fixée au 17 octobre 2019, les sociétés Groupe Almage et 2AS, ont toutes deux provisionné dans leurs comptes annuels le montant total de la première condamnation (chacune pour moitié au titre de la caution solidaire), à savoir :

- Le dû en principal,
- les intérêts capitalisés prévus au jugement
- les dépens et significations des instances

diminués des sommes déjà acquittées par la filiale soit un montant total net provisionné de 2 726 036,24 euros répartis par moitié soit 1 363 018,12 euros dans les comptes de Groupe Almage et 1 363 018,12 dans les comptes de 2AS

Le bailleur a fait réclamation d'une somme supplémentaire au titre d'indemnités forfaitaire et provisionnelle s'élevant à 2 862 240,18 euros, non provisionnée dans les comptes annuels au vu des conclusions du Cabinet d'Avocats en charge des intérêts du Groupe Almage 2AS qui stipule : « la contestation est sérieuse et la probabilité d'une condamnation ne présente pas un caractère suffisamment certain pour mériter une provision, fût-elle partielle. »

Par jugement du 16 Octobre 2017, une procédure de sauvegarde judiciaire a été ouverte à l'encontre de la SAS GROUPE ALMAGE et 2AS. L'intégralité des demandes du bailleur a fait l'objet d'une inscription au plan de sauvegarde avec la mention « contestée intégralement » ; ledit plan a été accepté par jugement du 25 Février 2019.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	608 984			608 984

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	10 371
Autres immobilisations financières	2 693
Autres créances	78 294
Total	91 358

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 669
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 877
Dettes fiscales et sociales	119 696
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 839
Total	166 082

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 458
Total	1 458

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L.233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS VILLA BAUCIS	76 225	1 094 740	100.00	2 650 000				2 656 137	173 102	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SNC FRAMAN	1 000	22 978	50.00	416 510				51 047	22 978	
- SAS GROUPE ALMAGE	134 929	1 132 943	40.76	47 860				2 480 429	-1 131 729	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										



[Signature]

2AS
Société à responsabilité limitée au capital de 6 089 840 euros
Siège social : 3 boulevard Thiers, 77300 Fontainebleau
493 575 690 R.C.S. Melun

(ci-après désignée la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2019

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

[...]

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à (1 408 926,87) euros en totalité au compte « report à nouveau ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, la collectivité des associés prend acte que la Société a distribué, au titre des trois exercices précédents, les dividendes et réserves suivants :

Exercices clos le	Dividendes et réserves	Dividendes et réserves éligibles à la réfaction (art. 158-3 2ème alinéa du CGI)	Dividendes et réserves non éligibles à la réfaction
31/12/2015	111 000,00 €	111 000,00 €	0
31/12/2016	-	-	-
31/12/2017	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

Pour extrait certifié conforme

Le gérant
Alfred Saillon

